

# Consultation en vue de la fourniture de dispositif pour l'enfouissement de conteneurs à déchets

## Règlement de Consultation

### Collectivité qui passe le marché

Communauté de Communes de COUSTELLET  
Hôtel de Ville  
BP 1  
84660 MAUBEC

**Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Président, Robert FRASSI

**Objet de la consultation** : dispositif pour l'enfouissement de conteneurs à déchets

**Date de l'avis d'appel public à la concurrence** : 9 juillet 2010

**Date limite de réception des offres** : 11 août 2010

## Caractéristiques de la consultation Marché à Procédure Adaptée Marché à bons de commande

### 1 – OBJET ET FORME DU MARCHE

La présente consultation concerne la fourniture de dispositif pour l'enfouissement de conteneurs à déchets (ordures ménagères et tri sélectif) à mettre en place sur les différentes communes de la Communauté de Communes de COUSTELLET. Ce marché passé en application de l'article 28 du code des marchés publics (marché à procédure adaptée) est également un marché à bons de commande.

### 2 - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La Communauté de Communes de COUSTELLET diffuse un avis d'appel à la concurrence pour les prestations souhaitées est sur le site internet [www.cc-coustellet.fr](http://www.cc-coustellet.fr) dans la rubrique Appels d'offres et au BOAMP.

**Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :**

Madame Karine ICARD, DGS au 04 90 20 53 14  
 Mademoiselle Mireille NAMI, Ingénieur au 06.25.99.75.92.

**3 – PRESENTATION DE L'OFFRE**

Le dossier de réponse doit comprendre, comme éléments objectifs, les pièces suivantes, à défaut l'offre sera considérée comme incomplète.

- \* L'offre chiffrée pour les prestations détaillées au bordereau de prix. Ce document sera daté et signé par une personne dûment habilitée.
- \* La fiche technique du produit
- \* Les références de l'entreprise pour les trois dernières années.

**4 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**5 - MODALITES DE PAIEMENT**

Les paiements sont effectués par mandat administratif selon les termes du contrat dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de règlement.

**6 – CAHIER DES CHARGES****DEFINITIONS GENERALES :**

Il s'agit de dispositifs permettant d'enterrer des bacs roulants de 750 litres et de 360 litres pour ordures ménagères et pour le tri sélectif, en fonction du descriptif du bordereau de prix.

L'ensemble sera constitué d'une cuve extérieure supportant deux plateformes. L'une en partie basse réceptionnera les bacs, l'autre en partie haute, élevée au niveau du sol fini, supportera la ou les trémies extérieures munies d'un orifice permettant de déposer des sacs plastiques de 50 ou 150 litres.

Le déplacement vertical de l'ensemble sera assuré par un mécanisme simple et de conception robuste.

**CARACTERISTIQUES DU MATERIEL****CARACTERISTIQUES DES CUVES :**

Elles devront être réalisées en polyester, en résine thermoplastique ou tout autre matériau possédant les mêmes qualités d'inaltérabilité et de facilité de nettoyage pour les sites avec un terrain non inondé ou non inondable. Une ouverture, en partie basse pour raccord éventuel sur réseau d'évacuation des eaux résiduelles en puits perdu, devra être prévue.

Sur les sites pour lesquels il existe un risque de remontée de la nappe phréatique le soumissionnaire devra pouvoir proposer, en option, un cuvelage en béton permettant tout à la fois d'obtenir une étanchéité du système et de lutter efficacement contre la poussée d'Archimède.

Leurs formes seront dans la mesure du possible rectangulaires et leurs dimensions maximales seront de : 3,00 m x 2,00 m de section et 2,50 m de profondeur.

Le candidat devra fournir un descriptif et un plan détaillés décrivant les composants de cette partie du système.

#### CARACTERISTIQUES DES PLATES-FORMES :

Les plates-formes seront réalisées en polyester, en résine thermoplastique ou tout autre matériau possédant les mêmes qualités d'inaltérabilité et de facilité de nettoyage. La teinte de la plate-forme supérieure n'est pas connue au moment de la rédaction de la présente consultation. La référence "RAL" sera précisée lors de la commande. Aucune plus-value ne sera à prévaloir par le fournisseur. Le candidat devra fournir un descriptif et un plan détaillés décrivant les composants de cette partie du système. Le candidat devra, également, fournir un descriptif expliquant les mesures de sécurité qui ont été prises vis à vis du personnel de collecte et des autres utilisateurs du système notamment :

- Concernant le coincement d'un pied lors de la manœuvre de descente du système
- Concernant les dispositions prises pour permettre l'intervention rapide des pompiers à l'intérieur des systèmes et ce, sans avoir à relever le système. Par exemple l'utilisation de clé triangulaire manœuvrant un contact électrique est proscrite pour des raisons évidentes de sécurité.

#### CARACTERISTIQUES DES OSSATURES :

L'ossature du mécanisme sera réalisée en acier galvanisé et en acier inoxydable pour les parties les plus exposées à la corrosion.

Le candidat devra fournir un descriptif et un plan détaillés décrivant les composants de cette partie du système.

#### SYSTEME DE LEVAGE :

Il devra être conçu sur le principe d'une plate-forme élévatrice, actionnée par un moteur portable sur batterie 24V rechargeable (type visseuse – dévisseuse) à fournir avec 2 batteries supplémentaires de rechange.

#### TREMIE DE COLLECTE :

Ces pièces seront réalisées en polyester, en résine thermoplastique ou tout autre matériau possédant les mêmes qualités d'inaltérabilité et de facilité du nettoyage. Elles devront être facilement interchangeables. Leur forme ne devra pas présenter d'angles vifs.

La teinte de l'ensemble (plate-forme supérieure et trémie) n'est pas connue au moment de la rédaction de la présente consultation. La référence "RAL" sera précisée lors de la commande. Aucune plus-value ne sera à prévaloir par le fournisseur.

Le dispositif, ne devra pas occasionner de nuisances sonores, lors des manœuvres.

La trémie devra être conçue pour rendre impossible le passage d'un enfant à l'intérieur de celle-ci et devra permettre une très grande sécurité d'utilisation ( tiroir de type vide-ordure).

De même, la trémie devra être munie d'un système, d'une part pour visualiser le remplissage optimum du contenant (bac ou conteneur), et d'autre part pour en bloquer son accès lorsque celui-ci est plein.

Pour les ordures ménagères, la section de la trémie et l'ouverture devront permettre l'accès d'un sac plastique, limité à 50 litres au maximum.

Le candidat devra fournir un descriptif et un plan détaillés décrivant les composants de cette partie du système.

### TRAPPE DE COLLECTE :

Ces pièces seront réalisées en polyester, en résine thermoplastique ou tout autre matériau possédant les mêmes qualités d'inaltérabilité et de facilité du nettoyage. Elles devront être facilement interchangeables.

La section de la trappe et l'ouverture permettront l'accès d'un sac plastique de 150 litres maximum.

Le dispositif, ne devra pas occasionner de nuisances sonores lors des manœuvres.

La conception du dispositif permettra une très grande sécurité d'utilisation et celui-ci sera muni d'une serrure dont la clé devra rester prisonnière pendant la phase d'ouverture. Ceci afin d'obliger les utilisateurs à refermer la trappe après emploi.

Le candidat devra fournir un descriptif et un plan détaillés décrivant les composants de cette partie du système.

### **INSTALLATION**

L'installation est à la charge de la collectivité. Toutefois, les schémas de principe d'installation seront fournis par le fournisseur qui devra réceptionner les préparations et être présent lors de l'installation du dispositif. La mise en service sera réalisée par le fournisseur.

### **DATE DE LIVRAISON**

La livraison devra être réalisée au maximum 6 semaines après la date de commande.

### **BORDEREAU DE PRIX**

Prix n° 1 : fourniture, livraison et mise en service d'un dispositif destiné à enfouir 2 bacs roulants de 750 litres pour les ordures ménagère y compris fourniture d'un moteur portable 24V comprenant 2 batteries de rechange et fourniture des 2 bacs roulants de 750 litres.

Prix n° 2 : fourniture, livraison et mise en service d'un dispositif destiné à enfouir 2 bacs roulants de 360 litres pour le tri sélectif et 1 bac roulant de 750 litres pour les ordures ménagères y compris fourniture d'un moteur portable 24V comprenant 2 batteries de rechange et fourniture des 2 bacs roulants de 360 litres et 1 bac roulant de 750 litres.